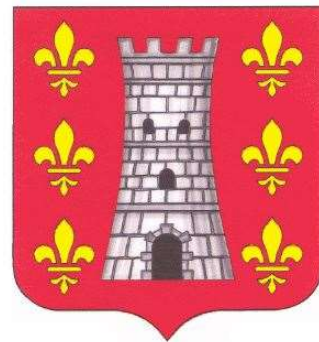




Association des Amis d'Allègre
Mairie d'Allègre
4 rue Baptiste Marcet
43 270. ALLEGRE



Compte-rendu de réunion du 30/06/2017(salle de réunion de la mairie d'Allègre)

Présents : Michel Crohas (A.A)
Jean Borie (A.A)
J-Pierre Debost (A.A)
Anne Elsener-Lioger (restauratrice d'art agréée M.H.)

Destinataires : les présents
les autres membres du bureau des A.A.
Gilbert Meyssonier (maire d'Allègre)

Objet : Projet de restauration de la « Vierge de Ravel »

1 – La réunion

Cette réunion a été organisée à l'initiative de Jean Borie qui a eu l'opportunité de rencontrer Anne Elsener-Lioger, spécialiste en restauration-conservation de tableaux et statues, agréée Monuments Historiques (M.H.) : elle est susceptible de réaliser la restauration de la « Vierge de Ravel », opération figurant dans les projets des « Amis d'Allègre » (A.A.) ; elle avait rencontré Gilbert Duflos en 2014 et l'avait incité à demander le classement ISMH de cette statue, classement obtenu 2 ans après, en 2016.

Après les présentations de chacun et la mise sur la table en salle de réunion de la statue, Anne Elsener-Lioger nous a expliqué l'organisation des correspondants « Administration » pour les restaurations du patrimoine.

On distingue :

1 - les Architectes des Bâtiments de France chargés de l'immobilier, à savoir tout ce qui n'est pas démontable

2 - la « Conservation des Activités et Objets d'Art » (C.A.O.A.) chargée de tout ce qui n'est pas immobilier. Cet organisme est constitué de 2 personnes (1 déléguée et 1 conservatrice, toutes 2 à mi-temps) :

- Mme Chabanon-Pouget
- Mme Besson-Benoit

La CAO A fait partie du Conseil Général, et travaille pour la « Direction Régionale des Affaires Culturelles » (DRAC) ; il est localisé aux Archives Départementales. C'est l'organisme par lequel les A.A. doivent passer pour la restauration de la Vierge de Ravel et pour tout autre élément « mobile » du patrimoine pour traiter des règles de restauration (1), du choix du restaurateur agréé et de l'obtention d'une subvention.

3 - la « Fondation du Patrimoine » (Mme Hélène Bonnet, déléguée Haute-Loire) organisme qui peut apporter une subvention pour les restaurations des associations et même des particuliers dans la mesure où une collectivité locale s'investit financièrement dans le projet ; voir avec Mme Bonnet si il y a un pourcentage minimum de subvention à respecter.

Nota 1 : les fonds des organismes ABF et CAO A proviennent de la Direction des Affaires Culturelles (DRAC)

Nota 2 : on peut mettre en ligne sur Internet un appel à mécénat pour récolter des fonds complémentaires

Nota 3 : la restauration doit être impérativement confiée à un professionnel habilité M.H. choisi de gré à gré ou par appel d'offres (plus long)

(1) parmi les règles à respecter:

- la restauration doit être réversible, chimiquement neutre ; viser à pérenniser
- faire préalablement une re-fixation avant tout déplacement de la statue pour éviter toute nouvelle détérioration
- enlever l'ancienne restauration pour se rapprocher de la version originale,
- isoler celle-ci, puis restaurer, de préférence sans repeindre
- il est préférable de garder l'objet original en intérieur, et de réaliser une copie, qui peut être peinte (la Vierge de Ravel avait un manteau rouge et une robe bleue), alors placée à l'extérieur (emplacement originel ou lieu emblématique)

L'ensemble de ces opérations sont subventionnables

En conclusion : les Amis d'Allègre prendront contact avec Mme Chabanon-Pouget et Mme Besson-Benoit (CAOA) en vue de lancer le processus de restauration de la « Vierge de Ravel » et ils les inviteront à venir l'examiner sur place.



Ci-dessus :
la « Vierge de Ravel » et
Anne Elsener-Lioger

2 - Visite de l'église d'Allègre

Anne Elsener-Liogier a souhaité visiter l'église d'Allègre ; elle a remarqué :

- la qualité des vitraux
- 4 statues remarquables par leur revêtement en dorure à la feuille d'or, 3 d'entre elles dans l'église et la 4ème dans les combles, à savoir un Sacré-Coeur qui fait pendant à un tableau représentant également un Sacré-Coeur : l'ensemble ne devrait pas être dissocié.
- un « Chemin de Croix » constitué de 13 tableaux : c'est l'ensemble qui présente de l'intérêt et qui mérite d'être restauré et d'être mis en valeur ; plusieurs des cadres comportent un revêtement de dorure à la feuille d'or.

Anne Elsener-Liogier nous conseille de montrer ces éléments aux représentantes du CAO, sachant qu'une demande de subvention doit de préférence couvrir l'ensemble des objets à restaurer.

3 – Visite de l'atelier de Mme Anne Elsener-Liogier

Anne Elsener-Liogier nous invite à visiter son atelier, chez elle à Blanzac pour prendre conscience des phases successives d'une restauration ; un appel à candidature sera donc fait pour la participation à cette visite, sachant qu'elle peut accueillir un groupe de 20 à 25 personnes. La visite sera à programmer après la rencontre avec le CAO.

Allègre le 1^{er} juillet 2017
Jean-Pierre DEBOST

Anne Elsener-Liogier : Atelier Ann'lizarine : restauration d'antiquités, d'objets d'art

8 lieu-dit Azanieres, 43350 BLANZAC Portable : 06 66 34 27 43

Mel : anne.elsener.liogier@gmail.com

p.j. : Classement ISMH de la « Vierge de Ravel »